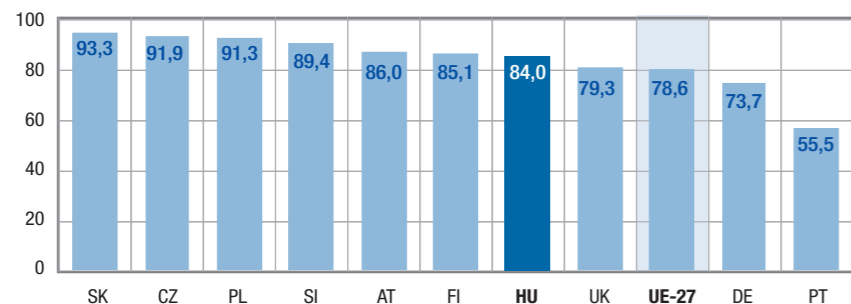


Éducation et formation en chiffres

Niveau d'éducation des jeunes

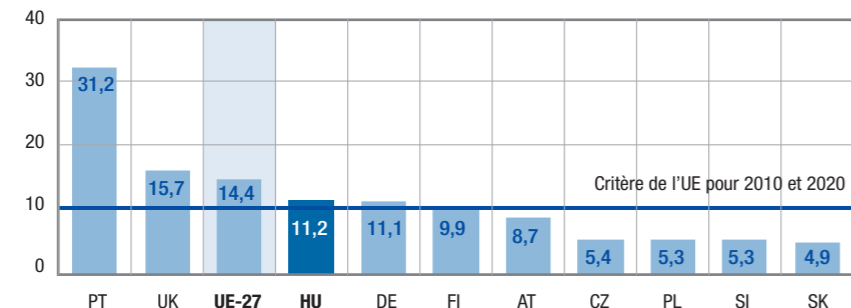
Population de 20-24 ans ayant achevé au moins l'enseignement secondaire supérieur (2009, %)



Source: Eurostat, Population et conditions sociales, base de données en ligne, 2009.

Taux de décrochage scolaire (éducation et formation)

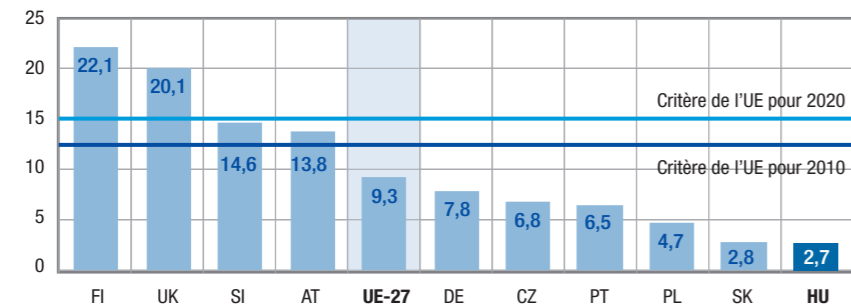
Population de 18-24 ans ayant achevé l'enseignement secondaire inférieur et n'ayant pas suivi d'enseignement ou de formation complémentaire (2009, %)



Source: Eurostat, Population et conditions sociales, base de données en ligne, 2009.

Participation à la formation tout au long de la vie

Population de 25-64 ans ayant suivi des actions d'éducation ou de formation dans les quatre semaines précédant l'enquête (2009, %)



Source: Eurostat, Population et conditions sociales, base de données en ligne, 2009, données provisoires.

Niveau d'éducation de la population

Population de 25-64 ans par niveau d'éducation atteint en Hongrie et dans divers États membres sélectionnés (2009, %)

État	CITE 0-2	CITE 3-4	CITE 5-6	CITE
République tchèque	9	76	16	
Slovaquie	9	75	16	
Allemagne	15	59	26	
Slovénie	17	60	23	
Finlande	18	45	37	
Autriche	18	63	19	
Pologne	12	67	21	
Hongrie	19	61	20	
Royaume-Uni	25	41	33	
Portugal	70	15	15	
UE-27	28	47	25	

Les pays sont classés par ordre décroissant de la population ayant atteint au moins le niveau 3.

Source: Eurostat, Enquête européenne sur les forces de travail, base de données en ligne [cité le 13.4.2011].

Informations complémentaires

- Cedefop (2011). *Formation professionnelle en Hongrie: une brève description*. Luxembourg: Office des publications (à paraître). Disponible sur Internet: http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/4103_fr.pdf
- ReferNet. *Hungary: VET in Europe – Country report 2010*. Disponible sur Internet: http://libserver.cedefop.europa.eu/vetelib/eu/pub/cedefop/vetreport/2010_CR_HU.pdf [cité le 13.4.2011]
- Eurydice. *Structures of education and training systems in Europe: Hungary, 2009/10 edition*. Disponible sur Internet: http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/eurybase/structures/041_HU_EN.pdf [cité le 25.1.2011]
- Halász, Gábor; Lannert, Judit; Loboda Zoltán (dir.) (2007). *Education in Hungary 2006*. Budapest: Országos Közoktatási Intézet. Disponible sur Internet: <http://www.ofi.hu/education-in-hungary-090617-7> [cité le 25.1.2011].

www.kormany.hu/hu/nemzetgazdasagi-miniszterium	Ministère de l'économie nationale
www.nefmi.gov.hu	Ministère des ressources nationales
www.kim.gov.hu/	Ministère de l'administration publique et de la justice
www.nive.hu	Institut national de l'ens. profess. et de l'éducation des adultes (y compris le point de référence national – Europass et CCAQ)
www.mkik.hu	Chambre hongroise du commerce et de l'industrie
www.munka.hu	Service national de l'emploi
www.ksh.hu	Office central hongrois des statistiques
www.tka.hu	Fondation publique Tempus
www.nfu.gov.hu	Agence nationale de développement
www.nefmi.gov.hu/europai-unio-oktatas/europai-oktatas	L'Union européenne et l'éducation et la formation (portail du ministère des ressources nationales)
http://epp.eurostat.ec.europa.eu	Eurostat
www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/networks/refernet/index.aspx	ReferNet, le réseau européen du Cedefop pour l'enseignement et la formation professionnels
www.observatory.org.hu/en/?page_id=20	ReferNet Hongrie
http://www.cedefop.europa.eu/EN/Information-services/vet-in-europe-country-reports.aspx	Rapports nationaux <i>VET in Europe</i> Sources d'information sur les systèmes d'enseignement et de formation professionnels en Europe (Cedefop)

Nous tenons à remercier les membres de l'équipe de ReferNet Hongrie et de l'Observatoire pour le développement de l'éducation, en particulier Eszter Bukki et György Mártonfi, pour leur précieuse contribution. Cette brochure ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle met l'accent sur des aspects importants de la formation professionnelle en Hongrie.

Pour de plus amples informations, contacter Sylvie Bousquet et Eleonora Schmid, coordinatrices du projet au Cedefop.



Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020, E-mail: info@cedefop.europa.eu

visit our portal www.cedefop.europa.eu



8036 FR – T1-31-11-147-FR-C – doi:10.2807/8850

Regards sur...
la formation professionnelle
Hongrie



Tradition et modernisation

La politique des années 90 a façonné la formation professionnelle hongroise d'aujourd'hui: loi sur la formation professionnelle, registre national des certifications (*Országos Képzési Jegyzék, OKJ*), introduction d'un enseignement professionnel supérieur et réforme majeure de l'éducation visant à retarder l'entrée dans des filières et à garantir une base générale solide pour la poursuite des études. Au niveau secondaire supérieur, une seule filière prépare désormais directement à l'emploi. Si, après le passage à l'économie de marché, l'enseignement professionnel se déroulait plutôt dans les écoles, on est revenu au début des années 2000 à la formation en entreprise.

- Aujourd'hui, le chômage élevé des jeunes et la pénurie de main-d'œuvre coexistent. L'économie et l'industrie critiquent la qualité et la pertinence de la formation. Les priorités politiques sont désormais les suivantes:
- anticiper les besoins de compétences et fournir des incitations pour mieux aligner compétences et emplois;
 - renforcer la coopération avec l'économie et l'industrie;
 - réduire le taux d'abandon dans les écoles professionnelles (SZI);
 - améliorer la qualité de la formation professionnelle.

Structure

Formation professionnelle pour les jeunes

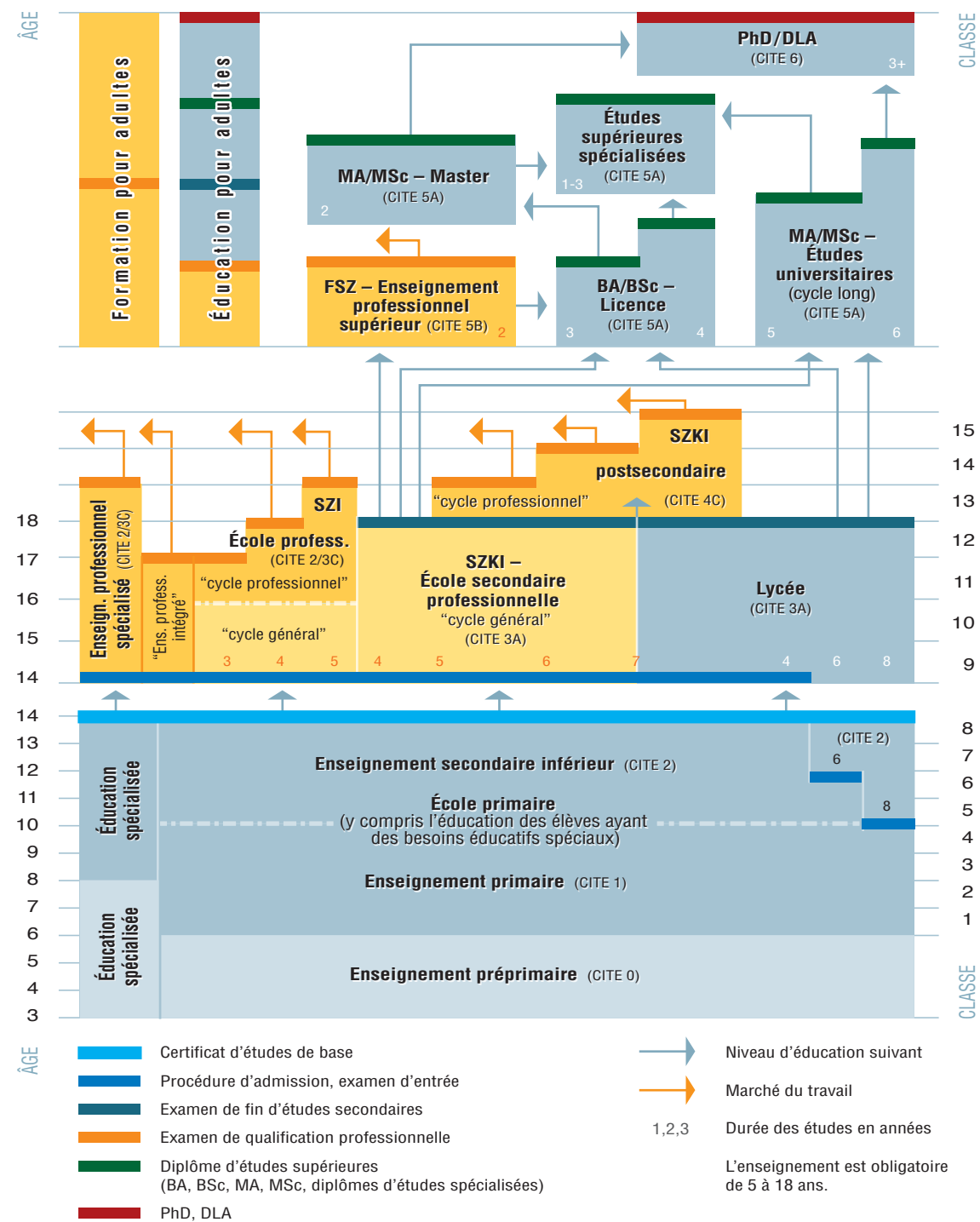
C'est à 14 ans que les élèves choisissent de suivre un enseignement professionnel. En 2009/2010, deux tiers des jeunes de 14 ans ont rejoint des filières professionnelles, près de la moitié d'entre eux pour se préparer directement à l'emploi. Globalement, les cursus donnant accès à l'enseignement supérieur ont le plus de succès. Les filières professionnelles comportent un premier cycle général et préprofessionnel et un second cycle qui commence à 16 ans et prépare à une qualification professionnelle. Il est encore possible de rejoindre l'enseignement professionnel à la fin du secondaire.

- L'**école professionnelle** (*szakiskola, SZI*) prépare aux certifications OKJ (niveau CITE 3C ou 2C). Elle ne donne pas accès à l'enseignement supérieur. En septembre 2010 ont été créés des cursus professionnels en trois ans, directement axés sur les compétences professionnelles («enseignement professionnel intégré»).
- L'**école secondaire professionnelle** (*szakközépiskola, SZKI*) couvre les niveaux secondaire supérieur et postsecondaire. Le premier cycle (général) conduit au certificat de fin d'études secondaires (*érettségi bizonyítvány, CITE 3A*). Puis les élèves peuvent intégrer soit l'enseignement supérieur soit un cycle professionnel postsecondaire débouchant sur une certification OKJ (CITE 4C). Ce cycle est ouvert à tout titulaire d'un certificat de fin d'études secondaires, mais la durée moyenne (deux ans) est réduite à un an pour les élèves sortant du premier cycle SZKI (CITE 3A).
- La formation en apprentissage ne constitue pas une voie distincte. La formation pratique est organisée en entreprise et/ou à l'école (ateliers) en fonction de la disponibilité des places et de la décision des élèves et des écoles.
- Le certificat de fin d'études secondaires donne accès à l'**enseignement professionnel supérieur** (*felsőfokú szakképzés, FSZ*), qui dure deux ans et permet d'obtenir une certification professionnelle de niveau CITE 5B. Les diplômés peuvent transférer 30 à 60 crédits vers une licence dans le même domaine et réduire la durée des études d'un ou deux semestres.

Formation professionnelle pour les adultes

- L'**éducation des adultes formelle** offre aux adultes les mêmes options qu'aux jeunes.
- La **formation pour adultes en dehors du système scolaire formel** comprend des formations conduisant à des certifications OKJ, des formations de maîtres-artistes (*mestervizsga*) dispensées par les chambres économiques, des formations débouchant sur des certifications et licences reconnues au niveau (inter)national et d'autres formations.

Le système hongrois d'éducation et de formation en 2010/2011



Source: Ministère des ressources nationales (adapté).

Caractéristiques

- L'OKJ, révisé de 2004 à 2006 sur la base d'analyses de professions, présente une structure modulaire fondée sur les compétences, qui le rend adaptable aux besoins du marché du travail et aide les apprenants à planifier leurs parcours de formation.

Le **registre national des certifications** (OKJ) comprend toutes les certifications officielles. La plupart d'entre elles peuvent être obtenues dans le cadre et en dehors de l'éducation et de la formation formelles. Elles permettent à leurs titulaires d'exercer la profession précisée dans les «normes de profession et d'examen» (*szakmai és vizsgakövetelmény, SZVK*) mais ne leur permettent pas de poursuivre leur parcours éducatif. Les SZVK réglementent l'accès aux formations et examens, indiquent les normes d'évaluation et précisent pour chaque module les tâches professionnelles et résultats d'apprentissage à maîtriser. Avec l'OKJ, elles contribuent aux travaux sur le cadre national hongrois des certifications.

- Depuis les années 90, l'économie et l'industrie sont représentées dans divers organismes consultatifs nationaux et participent de plus en plus aux décisions sur la formation professionnelle. La **chambre hongroise de commerce et d'économie** joue un rôle croissant pour améliorer la pertinence de la formation professionnelle et la rapprocher du monde du travail.
- Les entreprises dispensent de plus en plus de formations. Des incitations financières ont été lancées afin de **promouvoir les contrats formation pour étudiants** (forme d'apprentissage). Depuis 2001, le nombre de ces contrats a quadruplé. Pourtant, la plupart des apprenants ne peuvent se former que dans l'un des dix domaines professionnels existants.
- Pour améliorer la qualité et l'efficacité d'un enseignement professionnel fortement fragmenté, des **centres régionaux intégrés de formation professionnelle** (*térségi integrált szakképző központ, TISZK*) ont été créés. Toutefois, malgré les incitations financières et l'aide du FSE, les objectifs initiaux n'ont pas (encore) été atteints. Les TISZK proposent leurs formations sur la base des informations livrées par les comités régionaux de développement et de formation professionnelle sur les pénuries de main-d'œuvre. Afin d'encourager les formations aux emplois en situation de pénurie, les TISZK reçoivent des incitations et les étudiants des bourses.
- La **contribution formation versée par les entreprises** (SZH) (1,5 % de la masse salariale totale), l'une des sources majeures de financement de la formation professionnelle, remonte aux années 70. Les entreprises décident plus ou moins librement de son emploi: formation initiale des étudiants, subventions aux établissements de formation initiale, formation continue de leur propre personnel ou contribution au sous-fonds «formation» du fonds du marché du travail.

Défis

- La formation professionnelle, qui forme des travailleurs qualifiés, jouit d'un faible prestige, car les qualifications de niveau supérieur rapportent davantage. La formation professionnelle en SZI, qui n'offre en outre aucune possibilité de progression, est ainsi devenue le dernier recours pour les apprenants ayant un faible niveau d'éducation, des aspirations réduites, une motivation quasi-inexistante et/ou sont issus d'un milieu défavorisé. Cela entraîne des problèmes de qualité et des taux d'abandon élevés. Pour y remédier, des programmes de rattrapage ont été lancés, ainsi que l'«enseignement professionnel intégré», et l'accent a été mis sur la formation en milieu de travail.
- On constate à la fois une participation très faible des adultes dans l'éducation et la formation et un des taux d'emploi les plus bas de l'UE. La longueur des formations et la quasi-impossibilité de voir l'apprentissage non formel ou informel et l'expérience professionnelle reconnus semblent avoir un effet dissuasif. Toutefois, le gouvernement entend accroître la participation de 2,7 % en 2009 à 8 % en 2013 (le critère de référence de l'UE était de 12,5 % pour 2010 et sera de 15 % pour 2020).